

Le seuil du village, une densification par tissage

L’eau comme structure de projet : déploiement d’un réseau de rigoles plantées

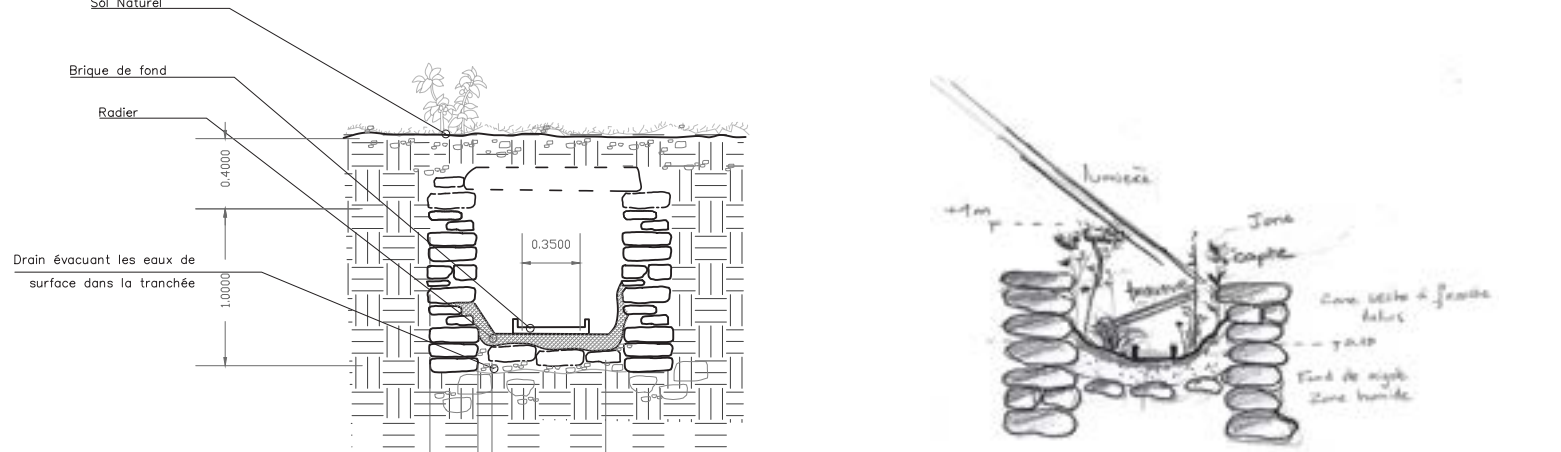
Plan masse paysagé 1:500



Une nouvelle façade rue Saint-Roch



Un réseau de rigoles déployées sur le dessin du cadastre napoléonien, inspiré des anciennes conduites libres de la région

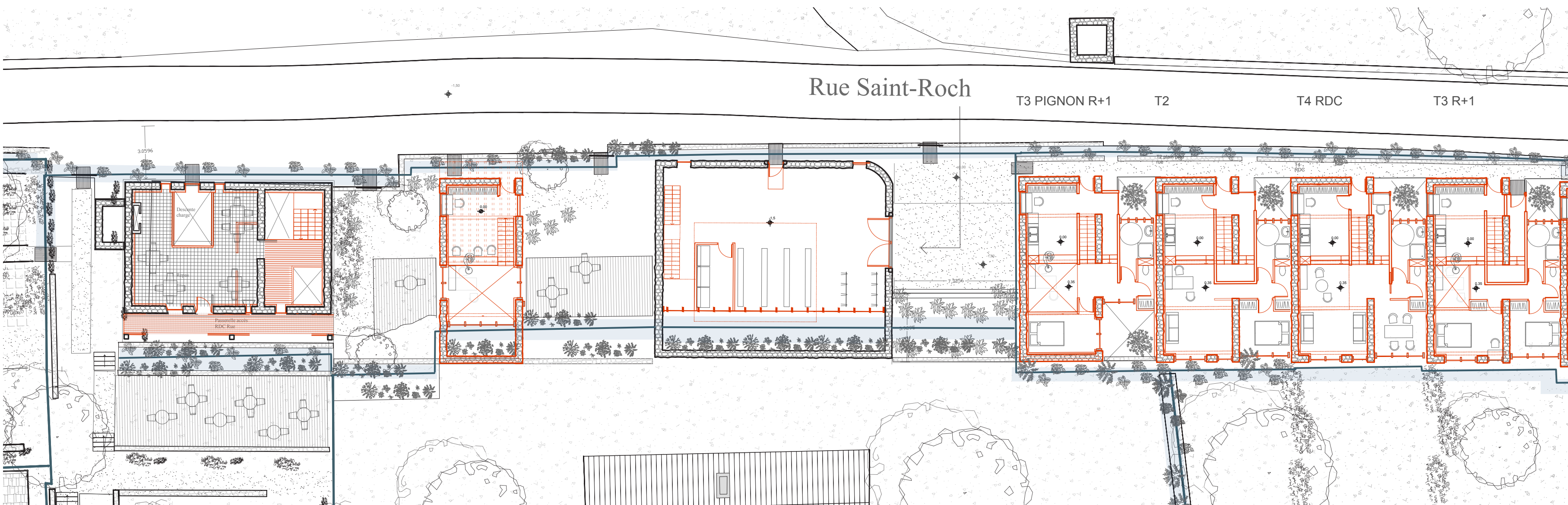


Conduite libre enterrée relevée

Conduite libre à ciel ouvert projetée

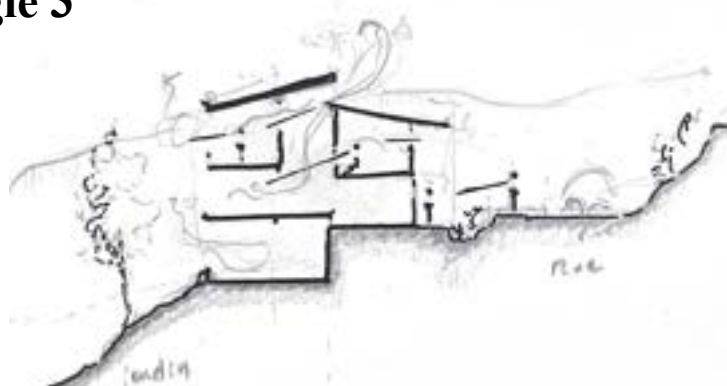
Le bâti, prolonger les traces existantes : réhabiliter et densifier

Plan de rez-de-chaussé sur rue 1:200

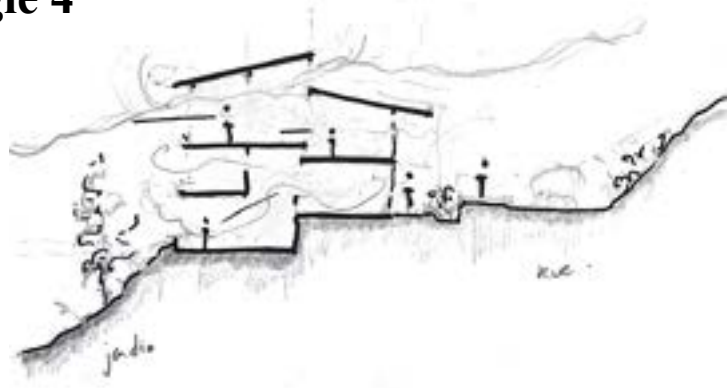


Des typologies de logements additionnées selon la trame existante

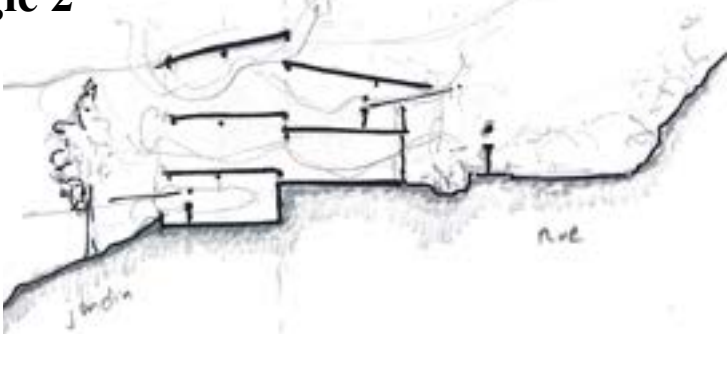
Typologie 3



Typologie 4

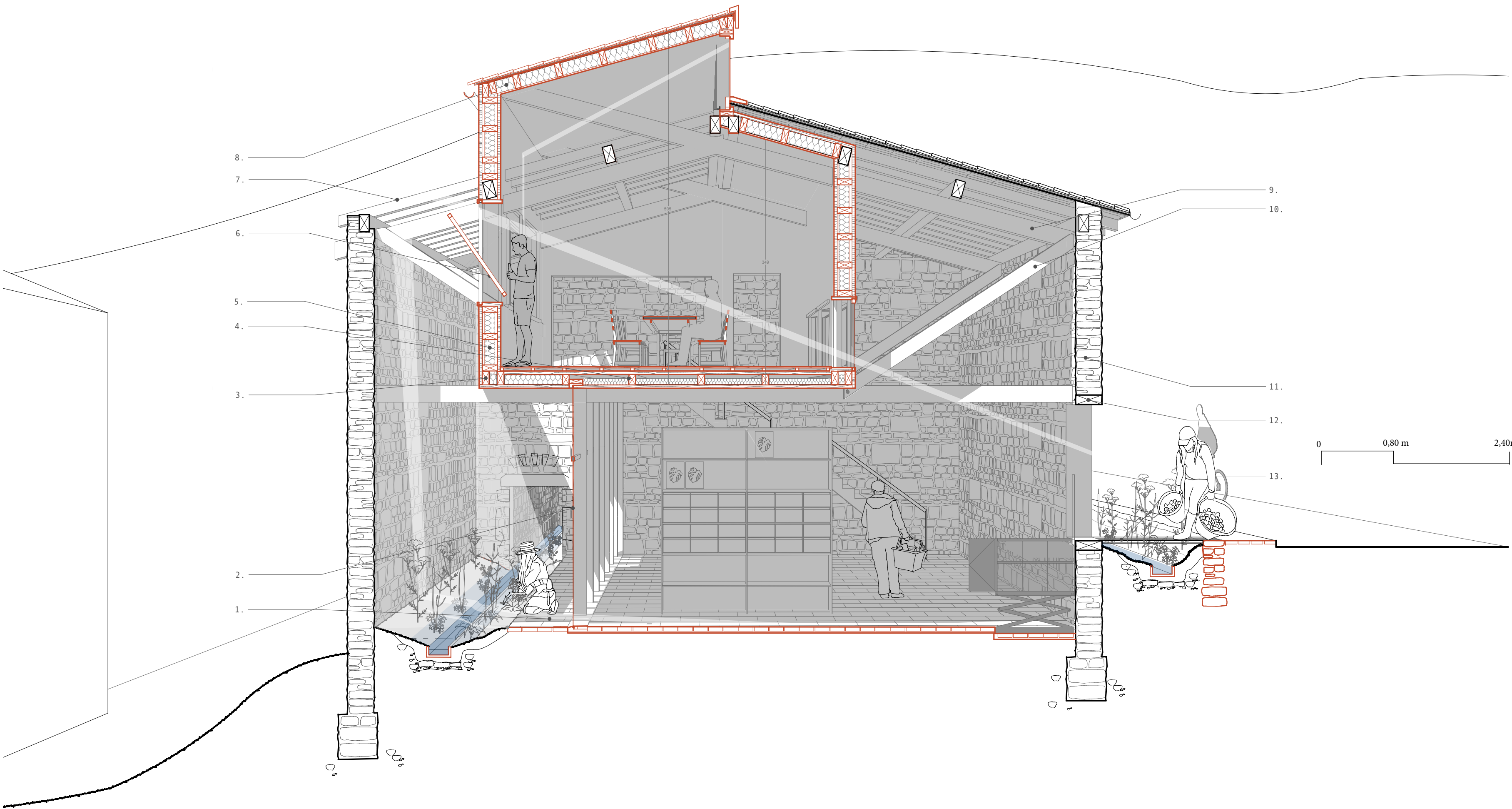


Typologie 2

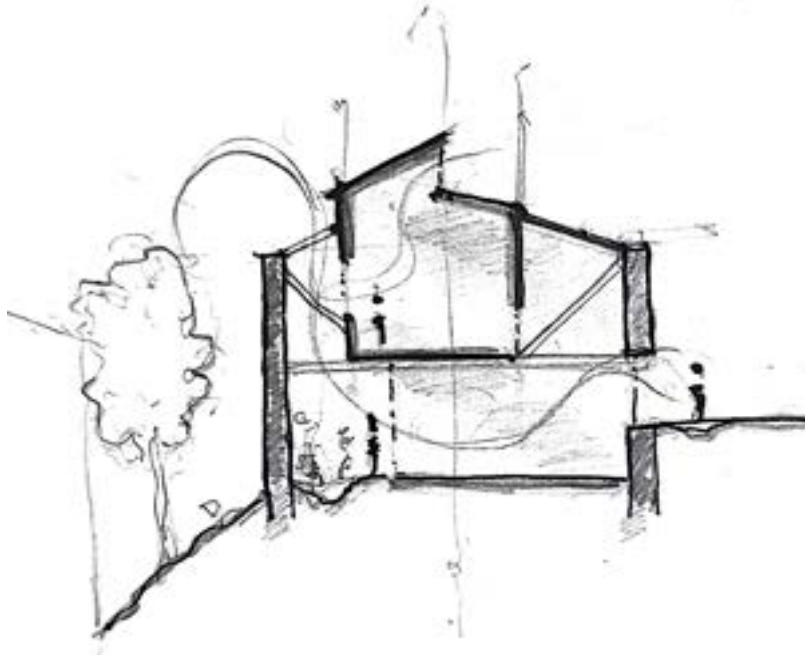


Les pratiques : la grange réhabilitée et sa nouvelle boîte flottante

Coupe 1:50



Organiser, ouvrir et prolonger : faire entrer la lumière dans la grange, nouvel espace commun



La deuxième tranche du projet, le **seuil du village**, située sur le versant ensoleillé, prolonge le parcours quotidien des habitants vers le nouveau parcours paysagé et réactive un seuil aujourd’hui délaissé, où le bâti, l’eau et les pratiques se sont peu à peu effacés. Le projet s’articule autour des trois thèmes, réunies par la lumière.

- **L’eau** est le premier geste du projet, simple visible et utile. Un maillage de rigoles plantées reprend les lignes du paysage en accompagnant les seuils et les usages quotidiens.

- **Le patrimoine** délaissé est réhabilité et de **nouveaux bâtis** intermédiaires prennent place aux lisières de l’ilot tandis qu’en son coeur, les jardins communs offrent une respiration.

- **Les savoir-faire**, réinterprétés à travers le granit, les linteaux apparents et les descentes de charges. Des logements traversants et évolutifs dessinent des manières d’habiter appropriables au fil des générations dans les jeux de hauteur.

Une densification déployée sur l’adret

Coupe paysagère transversale Nord/Sud 1:200

